

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: SHINY

Date de révision: lundi 18 janvier 2016

## 1 RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

### 1.1 Identificateur de produit:

SHINY

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

/

Concentration d'utilisation: /

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

#### DUMORTIER NV

Oostkaai 23A

2170 Merksem

Tél: 036450508 — Fax: 036473255

E-mail: [info@dumortier.be](mailto:info@dumortier.be) — Site web: <http://www.dumortier.be/>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+3270245245

## 2 RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008:

**EUH031 EUH206 H290 Met. Corr. 1 H314 Skin Corr. 1B H335 STOT SE 3 H412 Aquatic Chronic 3**

### 2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes:



Mention d'avertissement:

Danger

#### Mentions de danger:

<b>EUH031:</b>	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
<b>EUH206:</b>	Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
<b>H290 Met. Corr. 1:</b>	Peut être corrosif pour les métaux.
<b>H314 Skin Corr. 1B:</b>	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
<b>H335 STOT SE 3:</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>H412 Aquatic Chronic 3:</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

#### Conseils de prudence:

<b>P280:</b>	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
<b>P303+P361+P353:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
<b>P305+P351+P338:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
<b>P310:</b>	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Contient:

métasilicate de disodium    Hydroxyde de sodium

#### 2.3 Autres dangers:

aucun

### 3 RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

Carbonate de sodium	15% - 30%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	497-19-8 207-838-8 01-2119485498-19 <b>H319 Eye Irrit. 2</b>
disilicate de sodium	15% - 30%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31 <b>H315 Skin Irrit. 2</b> <b>H319 Eye Irrit. 2</b> <b>H335 STOT SE 3</b>
métasilicate de disodium	15% - 30%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	6834-92-0 229-912-9 01-2119449811-37 <b>H290 Met. Corr. 1</b> <b>H314 Skin Corr. 1B</b> <b>H335 STOT SE 3</b>
Hydroxyde de sodium	5% - 15%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	1310-73-2 215-185-5 01-2119457892-27 <b>H290 Met. Corr. 1</b> <b>H314 Skin Corr. 1A</b>

Acide sel de sodium dichloroisocyanurique	< 5%	Numéro CAS: 51580-86-0 EINECS: 220-767-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489371-33 Classification CLP: <b>EUH031 EUH206 H302 Acute tox. 4 H319 Eye Irrit. 2 H335 STOT SE 3 H400 Aquatic Acute 1 H410 Aquatic Chronic 1</b>
Alcool gras C10 -14, éthoxylé propoxylé	< 5%	Numéro CAS: 120313-48-6 EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP: <b>H315 Skin Irrit. 2 H400 Aquatic Acute 1 H411 Aquatic Chronic 2</b>

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section figure à la section 16.

## 4 RUBRIQUE 4: Premiers secours:

### 4.1 Description des premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

<b>Contact avec la peau:</b>	retirer les vêtements contaminés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.
<b>Contact avec les yeux:</b>	rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si cela est possible aisément) puis emmener chez un médecin.
<b>Ingestion:</b>	laisser rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et emmener immédiatement à l'hôpital.
<b>Inhalation:</b>	faire asseoir en position droite, apporter de l'air frais, laisser se reposer et emmener immédiatement à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

<b>Contact avec la peau:</b>	corrosif, rougeur, douleur, brûlures sévères
<b>Contact avec les yeux:</b>	corrosif, rougeur, mauvais aspect, douleur
<b>Ingestion:</b>	corrosif, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, l'oesophage et l'estomac
<b>Inhalation:</b>	céphalée, étourdissement, nausées, fatigue, inconscience

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

## 5 RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

### 5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

### 5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

## 6 RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

## 7 RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/

## 8 RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

### 8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs TLV sont connues

Acide sel de sodium dichloroisocyanurique 500 mg/m<sup>3</sup>, Hydroxyde de sodium 2 mg/m<sup>3</sup>

### 8.2 Contrôles de l'exposition:

<b>Protection respiratoire:</b>	a utiliser avec une ventilation d'extraction suffisante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
<b>Protection de la peau:</b>	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
<b>Protection des yeux:</b>	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	

**Autre protection:**

vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.



## 9 RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Point de fusion/trajet de fusion:	240 °C
Point d'ébullition/trajet d'ébullition:	100 °C
pH:	/
pH 1% dilué dans l'eau:	13,0
Pression de vapeur/20°C:	/
Densité de vapeur:	sans objet
Densité relative/20°C:	1,075 kg/l
Aspect/20°C:	liquide
Point d'éclair:	/
Inflammabilité (solide, gaz):	sans objet
Température d'auto-inflammabilité:	/
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	/
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %):	/
Propriétés explosives:	sans objet
Propriétés comburantes:	sans objet
Température de décomposition:	/
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	sans objet
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	sans objet
Viscosité dynamique, 20°C:	/
Viscosité cinématique, 20°C:	/
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1):	0,300

### 9.2 Autres informations:

Composé organique volatile (COV):	/
Composé organique volatile (COV):	0,000 g/l

## 10 RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

### 10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

#### 10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

#### 10.5 Matières incompatibles:

tenir éloigné des acides

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

## 11 RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

**H314 Skin Corr. 1B:** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**H335 STOT SE 3:** Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité aiguë calculée, ETA orale:** /

**Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée:** /

Carbonate de sodium	DL50 orale, rat: 4,090 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
disilicate de sodium	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
métasilicate de disodium	DL50 orale, rat: 1,152 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Hydroxyde de sodium	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Acide sel de sodium dichloroisocyanurique	DL50 orale, rat: 1,400 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l
Alcool gras C10 -14, éthoxylé propoxylé	DL50 orale, rat: ≥ 5,000 mg/kg DL50 dermale, lapin: ≥ 5,000 mg/kg CL50, Inhalation, rat, 4h: ≥ 50 mg/l

## 12 RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

### 12.1 Toxicité:

Carbonate de sodium	CL50 (Poisson): 300 mg/L (96h) CE50 (Daphnies): 200 - 227 mg/L (48h)
---------------------	---

métasilicate de disodium	CL50 (Poisson): 210 mg/l, 96h, (Brachydanio rerio) CE50 (Daphnies): 1700 mg/l, 48h CE50 (Algues): 207 mg/l, 72h
Hydroxyde de sodium	CL50 (Poisson): 35 - 189 mg/L (96h) CE50 (Daphnies): 33 - 450 mg/L (48h)

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Les tensioactifs contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information complémentaire disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol:

**Classe de pollution des eaux, WGK:** 3  
**Solubilité dans l'eau:** insoluble

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

### 12.6 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

## 13 RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans des égouts. L'élimination doit être assurée par des services agréés. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

## 14 RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:

### 14.1 Numéro ONU:

3262

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

UN 3262 Solide inorganique corrosif, basique, n.s.a., (mélange avec Hydroxyde de sodium; métasilicate de disodium) , 8, II, (E)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

**Classe(s):** 8  
**Numéro d'identification du danger:** 80

### 14.4 Groupe d'emballage:

II

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

**Caractéristiques de danger:** Risque de brûlures. Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes d'évacuation des eaux usées.

**Indications supplémentaires:** Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



### 15 RUBRIQUE 15: Informations réglementaires:

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

**Classe de pollution des eaux, WGK:** 3

**Composé organique volatile (COV):** /

**Composé organique volatile (COV):** 0,000 g/l

**Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:** Agents de blanchiment chlorés < 5%, Agents de surface non ioniques < 5%, Polycarboxylates < 5%, Phosphonates < 5%

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

### 16 RUBRIQUE 16: Autres informations:

#### Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

<b>ADR:</b>	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
<b>BCF:</b>	Facteur de bioconcentration
<b>CAS:</b>	Chemical Abstracts Service
<b>CLP:</b>	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
<b>EINECS:</b>	European Inventory of Existing Commercial chemical Substances
<b>Nr.:</b>	Numéro
<b>PTB:</b>	persistant, toxique et bioaccumulable
<b>TLV:</b>	Threshold Limit Value
<b>VPVB:</b>	substances très persistantes et très bioaccumulables
<b>WGK:</b>	Classe de pollution des eaux
<b>WGK 1:</b>	peu dangereux pour l'eau
<b>WGK 2:</b>	dangereux pour l'eau
<b>WGK 3:</b>	extrêmement dangereux pour l'eau

#### Signification des Phrases R et H utilisées dans la fiche de données de sécurité:

**EUH031:** Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. **EUH206:** Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). **H290 Met. Corr. 1:** Peut être corrosif pour les métaux. **H302 Acute tox. 4:** Nocif en cas d'ingestion. **H314 Skin Corr. 1A:** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. **H314 Skin Corr. 1B:** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. **H315 Skin Irrit. 2:** Provoque une irritation cutanée. **H319 Eye Irrit. 2:** Provoque une sévère irritation des yeux. **H335 STOT SE 3:** Peut irriter les voies respiratoires. **H400 Aquatic Acute 1:** Très toxique pour les organismes aquatiques. **H410 Aquatic Chronic 1:** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **H411 Aquatic Chronic 2:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **H412 Aquatic Chronic 3:** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. .

**Motif de révision, modifications des éléments suivants:**

sans objet

**Numéro de référence SDS:**

ECM-103482,10

*Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.*